

LISTE DES DIPLÔMES PERMETTANT L'INSCRIPTION AU BP MENUISIER APRÈS DEUX ANNÉES D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Les diplômes de niveau V ou de niveau supérieur du groupe des spécialités menuiserie et ébénisterie (groupe 234).

Les titres et diplômes du même secteur professionnel de niveau V ou de niveau supérieur, inscrits dans le répertoire national des certifications professionnelles.